

## COMITÉ PERMANENT DES PROGRAMMES ET DES FINANCES

### Vingt-huitième session

#### RÉSOLUTION N° 25

#### RAPPORT ANNUEL 2020

*Le Comité permanent des programmes et des finances,*

*Agissant en vertu de la résolution du Conseil n° 1393 du 24 novembre 2020 et conformément aux dispositions du paragraphe a) de son mandat,*

*Ayant examiné et revu le Rapport annuel abrégé 2020 (document C/112/4), qui est complété par les informations renfermées dans le Rapport annuel 2020 (document C/112/INF/1),*

*Prend note des documents susmentionnés.*

---